



« Identification des élites économiques et théorisation de leur pouvoir : Démarche méthodologique et résultats de recherche »

Le **22 janvier 2018**, de 12 h 30 à 14 h 30, à la Salle du Conseil de la Faculté des sciences sociales (3470, Pavillon Charles-De Koninck) aura lieu une **conférence de la Dre Audrey Laurin-Lamothe**.

La présentation débutera par des considérations sur la financiarisation de l'entreprise qui seront, dans une seconde partie, mises à contribution dans le cadre d'un projet visant l'identification de l'élite économique par cinq types de pouvoir : actionnarial, managérial, familial-partenarial, administratif et normatif. Chacun d'eux renvoie à une fonction (poste, occupation) à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise à partir de laquelle un ensemble de ressources est accessible, permettant aux élites d'agir. Les élites économiques sont définies par leur capacité à orienter les formes d'accumulation et, ce faisant, la trajectoire du capitalisme. Nous porterons une attention particulière aux défis méthodologiques qu'impliquent le traitement et l'analyse de base de données à grande échelle dans l'étude des réseaux sociaux.

Audrey Laurin-Lamothe poursuit actuellement des recherches postdoctorales au département des sciences sociales de l'UQO qui visent à évaluer l'impact de la crise financière de 2008 sur les inégalités socio-économiques dans une perspective comparative du Québec, du Canada et des pays de l'OCDE. L'objectif de cette étude est de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse selon laquelle le pouvoir de la finance a restructuré et, éventuellement, accru les inégalités économiques et dans quelle mesure les politiques publiques y jouent un rôle modérateur ou incitatif.

Sa thèse de doctorat a porté sur la question des élites québécoises dans un contexte de financiarisation de l'entreprise. Dans le champ spécifique de la sociologie du travail et de l'économie, ses recherches ont porté aussi sur le management dans les organisations postfordistes, les inégalités sociales, la rémunération et la fiscalité québécoise.